

COVID-19 : UNE ÉPIDÉMIE PEUT EN CACHER UNE AUTRE (n°4)

LIEN CONFIRMÉ AVEC L'OBÉSITÉ

La première publication française sur les comorbidités a été publiée le 9 avril dans la revue **Obesity** par les équipes du **CHU de Lille**¹. L'étude a porté sur 124 malades admis en soin intensif. 47,6% étaient obèses, 28,2% étant au stade obésité sévère. 85,7% de ces derniers ont été mis sous ventilation, soit un taux 7 fois plus élevé que pour les patients de poids normal.

La région **Hauts-de-France** est la plus touchée par l'épidémie d'obésité : 21,5 % de la population en 2012 selon la dernière estimation de l'étude **Obépi**, avec une progression de 61,5% depuis 1997. **Les 2 autres régions les plus touchées étaient le Grand Est et le Bassin parisien, qui sont aussi les régions les plus touchées par le COVID-19.** Les études chinoises et italiennes ont mis en évidence un taux plus élevé de malades chez les personnes atteintes de maladies chroniques (hypertension, diabète, maladies cardiovasculaires), maladies dont les taux sont aussi les plus élevées en Hauts-de-France.

Rappelons que l'obésité est reconnue comme une maladie par l'Organisation Mondiale de la Santé. L'étude **Obépi** montre très clairement que cette épidémie touche plus particulièrement les populations ayant les plus faibles revenus et les plus faibles niveaux d'éducation, donc généralement les conditions de vie et de travail les plus difficiles. **Les données scientifiques sont très claires sur les rôles de l'alimentation, notamment l'alimentation ultra-transformée, la sédentarité et les perturbateurs endocriniens**². La dernière conférence de consensus d'Uppsala fait même des perturbateurs endocriniens un facteur déterminant.

POLLUTION DE L'AIR : UN « EFFET BÉNÉFIQUE » DU COVID-19

Une équipe de Clermont-Ferrand (CNRS et CHU) et de Hong Kong a analysé les conséquences possibles de la baisse de la pollution par le dioxyde d'azote (NO₂) en Chine sur 2 mois³. La pollution de l'air est responsable de 4000 morts prématurées par jour en Chine. Leur estimation est que la réduction de la pollution pourrait avoir conduit à une réduction de la mortalité de 6 %, soit environ 100 000 vies sauvées. L'estimation doit être affinée mais l'ordre de grandeur montre que cette question doit être posée. **Mourir du COVID-19 ou de la pollution atmosphérique, le choix ne devrait pas être possible. Or c'est ce à quoi conduit la politique de santé actuelle, non seulement en France mais dans le monde, en raison de la faiblesse de la politique de Santé environnementale.**

1 Simonnet A et al High prevalence of obesity in severe acute respiratory syndrome coronavirus-2 (SARS-CoV-2) requiring invasive mechanical ventilation. *Obesity* (Silver Spring). 2020 Apr 9. doi: 10.1002/oby.22831. → [Lire](#)

2 Costa CS, Del-Ponte B, Assunção MCF, Santos IS. Consumption of ultra-processed foods and body fat during childhood and adolescence: a systematic review. *Public Health Nutr*. 2018 Jan;21(1):148-159 → [Lire](#)

3 Dutheil F, Baker JS, Navel V. COVID-19 as a factor influencing air pollution? *Environ Pollut*. 2020 Apr 9;263(Pt A):114466. → [Lire](#)

L'APRÈS COVID-19

L'après COVID-19 ne pourra pas se limiter à une question de gestion des stocks de masques.

L'enjeu de la Santé environnementale devra être au centre des changements de la politique de santé.

Contact presse :



André CICOLELLA

06 35 57 16 82

André Cicoella est chimiste, toxicologue, enseignant à L'Ecole des Affaires Internationales à Sciences Po Paris, et président du Réseau Environnement Santé.

Le Réseau Environnement Santé (RES)

Constitué de scientifiques, de professionnels de santé, d'associations environnementales et de malades, le RES, se fondant sur un argumentaire scientifique, s'implique pour aborder différents sujets de santé environnementale, notamment sur les perturbateurs endocriniens qui ont bâti sa reconnaissance institutionnelle et dans le grand public.

Le RES a joué un rôle déterminant, depuis sa création en 2009, pour alerter sur les risques liés aux perturbateurs endocriniens et obtenir des décisions d'interdiction telle que celles du bisphénol A dans les biberons et les contenants alimentaires.

Il a lancé la charte des « Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens » signée par près de 200 communes, 4 Régions et 6 Départements

Le RES est une association agréée au titre du Ministère de la Santé et siège à ce titre à France Asso Santé. Le RES se décline également en régions sous forme de délégation régionales.

RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTÉ

206 quai de Valmy 75010 PARIS Tél : 07 85 37 94 80

contact@reseau-environnement-sante.fr

<http://www.reseau-environnement-sante.fr>